

**CABINET DENTAIRE
HUMANITAIRE
DE FRANCHE-COMTÉ**

Présentation : Dr François Quichon

Historique

- 1999 – Création par le Dr. Jean-Louis Bloch et François Quichon, alors président et trésorier du CDO du Doubs, sous l'impulsion du Dr. Pierre Delacroix, président de l'ONG France Humanitaire.
- 2002 – Dépôt des statuts de l'association loi 1901 « Cabinet Dentaire Humanitaire de Franche-Comté »
- Actuellement, 80 praticiens bénévoles se relaient pour dispenser tous les jeudis après-midi des soins bucco-dentaires totalement gratuits.

But

Animé par des bénévoles, il vise à la prise en charge des pathologies bucco-dentaires de patients démunis,

- titulaires de la CMU et/ou du RSA mais sans couverture complémentaire,
- ou sans-papier, sans titre de séjour ou avec des titres de séjour provisoires, donc sans immatriculation à la CPAM,
- et par conséquent hors de toute couverture sociale permettant un accès aux soins de ville, ou aux soins hospitaliers ou mutualistes.

Patientèle

> 1.600 à ce jour

Envoyés essentiellement par des organismes sociaux et humanitaires, nos patients viennent de tous les horizons :

- Migrants, clandestins, de provenances fluctuantes en fonctions notamment des conflits (Yémen, Soudan, Syrie, Iraq, Lybie) mais aussi des vagues migratoires (Europe de l'Est, Afrique, Asie).
- Rmistes, SDF, marginaux, précaires, toxicomanes, hors de toute couverture sociale permettant un accès aux soins de ville, ou aux soins hospitaliers ou mutualistes.
- Femmes seules et sans ressource avec leurs enfants, étudiants étrangers ou en famille d'accueil sans mutuelle, gens du voyage, artisans ou petits commerçants en faillite, ...

Missions et finalités

S'agissant d'une population qui ne peut être pris en charge par les structures existantes, tant en matière de soins que de prévention, de dépistage et d'accompagnement socio-médical, il s'est aussi donné pour mission différentes priorités :

- Pallier l'absence de soins qui pose un véritable problème de santé publique.
- Contribuer à la réinsertion sociale et professionnelle des patients par le soin, en les engageant à porter à leur apparence physique toute l'attention nécessaire.

Missions et finalités

Mais aussi :

- Développement du partage d'informations (MDM, CAS, Solea).
- Promotion des formes coordonnées de lutte contre l'inégalité d'accès aux soins.
- Actions coordonnées de prévention et d'éducation à la santé, de soins et de réinsertion.

Missions et finalités

- Bilan annuel d'activité et par évaluation statistique des besoins en soins bucco-dentaires.
- Suivi médical et social à moyen et long terme du maintien de la qualité des soins d'un milieu consultant inhabituel, population marginale, non répertoriée dans les circuits libéraux ou hospitaliers, fortement migratoire.
- Évaluation des besoins en matière bucco-dentaire, mais aussi médicale et sociale (logement, ressources, droits en matière de couverture sociale).
- Gestion des données recueillies respectant l'anonymat.

Missions et finalités

- Détection d'autres pathologies ignorées, ou non traitées qui doivent être pris en charge par le CHU / CHI ou la médecine libérale, en établissant un réseau de soins.
- Programme d'éducation de la santé et de dépistage en matière d'hygiène et notamment d'hygiène bucco-dentaire, complété par des informations médico-sociales, la plupart des patients étant dans l'ignorance de leurs droits et possibilités.

Mise en réseau

- Les cabinets de la ville, du département et de la région de Franche-Comté
- Les autres ONG (Médecins du Monde, MSF)
- Les structures institutionnelles locales (CCAS, DDAS, PASS) et les travailleurs sociaux.
- Les centres spécialisés aux soins des toxicomanes
- Les associations (Roseau, Mozaique, S.C., S.P.)
- Les laboratoires de prothèse
- Les centres hospitaliers (CHU, CHI)

Pathologies retenues

- Celles de la sphère bucco-dentaire, incluant notamment les soins dentaires urgents : inflammations (pulpites), infectieuses (abcès).
- Par extension, les problèmes de la sphère oro-faciale (ORL, sinusites d'origine dentaire, ophtalmo, etc...) dirigés vers les structures spécialisées.
- Le secteur prothétique, passage obligé vers une resocialisation en cas d'édentation partielle ou totale.

Types d'actes

46 vacations en moyenne / an

- Consultations : 21 %
- Soins : 50 % (endodontie, restaurations, parodontie)
- Chirurgie : 15 % (extractions essentiellement)
- Radios : 12 %
- Prothèses : 7% (mobiles exclusivement)

Professionnels concernés

- Les praticiens bénévoles de la ville et du département.
- Une assistante dentaire diplômée salariée, et une autre bénévole, aidées d'une secrétaire d'accueil bénévole.
- Les praticiens hospitaliers responsables de l'accueil et des soins aux plus démunis.
- Les ONG de santé régionales (Médecins du Monde, Médecins Sans Frontière).

Financement et aides

- Le Conseil Départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes du Doubs.
- Le Conseil Régional de l'Ordre des chirurgiens-dentistes de Franche-Comté.
- L'URPS des chirurgiens-dentistes de Franche-Comté.
- Dons de fournisseurs, fabricants, laboratoires et praticiens, ADFOC 25.
- France-Humanitaire, pour le logement et les charges grâce aux subventions du Conseil Départemental du Doubs.

L'équipe



Françoise, Jean-Louis Bloch, Ivana, François Quichon, Jean Planchon, Mounia

MERCI DE VOTRE ATTENTION